

Task Force Groupes vulnérables
Groupe de "Consultation"

Thématique : Groupe vulnérable

personne en situation de handicap

1. Situation problématique

Décrivez un problème qui résulte de la crise COVID-19 ou qui est aggravée par la crise Coronavirus-Covid-19 . Veillez à être spécifique, concis et à expliquer les liens de cause à effet (maximum 15 lignes).

La crise a eu un effet de loupe sur la situation de vie : les PH sont des citoyens invisibles, oubliés et souvent pénalisés pour de multiples raisons. Beaucoup d'attention a été portée aux personnes âgées. Et c'est normal mais l'attentions vers les PH et à leurs familles est aussi nécessaire et le restera même après la crise.

Entre 10 et 15% de la population est porteur d'une déficience ou d'un handicap qui limite son choix de vie et son inclusion sociale et économique . Le soutien aux personnes handicapées doit devenir une priorité politique élevée

Le CSNPH insiste sur l'impact que le handicap exerce sur la famille qui s'adapte, compense... de manière importante ; il faut donc aussi soutenir la famille.

Cette prise en compte nécessite une planification politique articulée et constante

Situation souhaitée

Dans une optique de prévention ET/OU de remédiation de la situation décrite ci-dessus, quelle serait la situation souhaitée ? (Exprimez le résultat escompté et non pas les moyens d'y arriver maximum 5 lignes).

Une vraie Politique de la prise en charge des besoins des personnes handicapées

3. Acteurs clés / responsables

Quels services, administrations, associations jouent un rôle eu égard à la situation problématique ?

Quels Autorités et/ou Ministres ont des compétences relatives à la situation problématique ?

Task Force Groupes vulnérables
Groupe de "Consultation"

Tous domaines politiques	Tous niveaux de pouvoirs
4. Proposition d' action et/ou de mesure <i>Décrivez l'action et les moyens de sa réalisation en vue de l'obtention du résultat escompté. .</i>	
<p>Le mainstreaming du handicap : à rendre plus fort ; confier la politique à un Ministre</p> <p>Reprise de la concertation interfédérale en matière de handicap au moyen d'une CIM HANDICAP A CRÉER - en attendant réactiver le groupe de travail Handicap au sein de la CIM Familles</p> <p>Un plan national handicap pour mettre en œuvre l'autonomie de vie, l'inclusion sociale et rendre l'environnement accessible dans tous les domaines</p> <p>Des conseils d'avis handicap dont on tient compte et que l'on finance adéquatement voir avis 2020/10</p> <p>Un besoin urgent de données et de statistiques. Les autorités belges ne disposent pas de statistiques complètes sur le nombre et les besoins des personnes handicapées vivant en Belgique. Il est un fait que la répartition des compétences décidée par les réformes institutionnelles successives n'a pas créé un cadre idéal en matière d'établissement d'outils statistiques cohérents : certaines entités disposent de données statistiques sur certains aspects de la politique des personnes handicapées, mais ne disposent pas d'autres éléments statistiques qui pourraient pourtant leur être utiles. Par ailleurs, ces données ne sont pas toujours transposables d'un domaine de compétence à l'autre. Une base de données unique rassemblant l'ensemble des besoins des personnes handicapées et de leur familles est une nécessité impérieuse (rappelée également par le Comité des experts de l'ONU) pour l'élaboration des politiques et pour soutenir des choix qui s'inscrivent dans le long terme. Il faut aussi veiller à ce que la collecte de données sur COVID 19, ses conséquences et la réponse soit ventilée par âge, sexe et handicap afin que des mesures de soutien ciblées puissent être élaborées pour éviter que la situation des personnes handicapées ne s'aggrave</p>	